DISPONIBILITÉ, ÉNERGIE ET EXPÉRIENCE





BERNARD BUIS

- → Sénateur de la Drôme en 2018, réélu en septembre 2020 Maire de Lesches-en-Diois, de 1995 à 2018
- → Conseiller Départemental, depuis 2004
- → Vice-Président du Département, de 2008 à 2015
- → Président du syndicat mixte de la Rivière Drôme, de 2004 à 2015

MARTINE CHARMET

- → Maire de Laval d'Aix, de 1995 à 2008
- → Conseillère Départementale, depuis 2015
- → Membre de la commission Développement
- → Présidente du syndicat mixte du Pas des Ondes
- → Vice-Présidente du Syndicat mixte de la rivière Drôme

ALAIN MATHERON

Candidat remplaçant

- → Adjoint de Lus-la-Croix-Haute
- → Président de la communauté de communes du diois
- → Conseiller Départemental du canton de Châtillon en Diois de 2004 à 2015

PATRICIA PUC

Candidate remplaçante

- → Maire de Saint-Sauveur-en- Diois
- → Vice-Présidente du Forum de Saillans et de l'espace France Services

Madame, Monsieur,



En mars 2015, vous nous avez accordé votre confiance pour vous représenter au conseil départemental de la Drôme.

Nous vous avons représenté avec l'enthousiasme, la passion et l'attachement que nous portons à notre Diois où nous avons nos racines.

Nous vous proposons de continuer l'action engagée dans le même esprit de disponibilité, d'écoute, de présence sur le terrain pour agir au service de tous dans le grand canton du DIOIS qui regroupe 62 communes.

Avec Alain Matheron et Patricia Puc, nos remplaçants, nous formons une équipe ancrée au territoire, déterminée à poursuivre le travail pour faire rayonner le Diois dans la Drôme.

Dans un contexte de crise sanitaire et sociale où beaucoup de nos concitoyens sont dans la difficulté, nous souhaitons que le département, échelon de proximité, joue son rôle de protection et de solidarité : solidarité avec les territoires et solidarité humaine qui s'exerce à tous les âges de la vie.

Soyez sûr de notre total engagement auprès des élus, des associations, des acteurs économiques, culturels, et de tous les citoyens pour apporter le soutien sans faille du département.

Ensemble, poursuivons l'action pour notre DIOIS.

Tide lement

Martine Charmet et Bernard Buis

COMMUNES



Appui à leurs projets auprès des financeurs et des services administratifs. Mise en place d'une **réelle subvention à l'entretien** de la voirie communale.



ASSOCIATIONS

Augmentation de 20 % de l'enveloppe départementale dédiée aux associations.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Accompagner les structures de l'économie sociale et solidaire et les structures de l'insertion dans les **secteurs d'avenir** : recyclage, transition énergétique, services à la personne, aides à domicile, loisirs et culture.

AGRICULTURE



Valoriser nos savoir-faire en **renforçant nos labels de qualité**. Soutien aux filières **en difficulté** (viticulture, élevage, arboriculture...). **Aides pour la construction** ou **la mise aux normes** de bâtiment et à **l'achat de matériel** spécifique.

ENTREPRISE



Aide aux très petites entreprises dont la présence est essentielle sur notre territoire. Soutien à l'investissement des PME-PMI, au conseil, à la création reprise et accompagnement des communes pour garder le dernier commerce.

ROUTE/VÉLO



Partage de la route entre tous les utilisateurs avec des aménagements sécurisés favorisant la pratique du vélo pour les déplacements du quotidien.

DRÔME SOLIDARITÉ



Simplifier l'accès aux prestations, mise en place d'un dossier social unique. Raccourcissement du délai d'instruction des dossiers. Revalorisation des salaires des aides familiales ainsi que de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

SANTÉ



Améliorer le financement des maisons de santé pluridisciplinaires. Recrutement de médecins départementaux salariés pour lutter contre les déserts médicaux.

Développement des cabines de télémédecine. **Conforter l'hôpital de Die** qui est un maillon de proximité indispensable à la sécurité et à la santé du Diois.

TOURISME



Rivières, stations, montagne et paysage à préserver pour faire de la Drôme et du Diois une destination quatre saisons (pérennisation du pass Drôme avec une bonification de 20 % hors juillet et août).

ENFANCE JEUNESSE



Maintenir le tissu de nos écoles maternelles et primaires.

Valoriser notre cité scolaire du Diois (rénovation et extension de l'internat). Tarification sociale des frais de demi-pension et d'internat.

Les actions se réalisent à l'initiative des Maires et de leurs Conseils Municipaux, des entrepreneurs privés, des associations.

Le Conseiller Départemental doit apporter son appui très souvent déterminant. Il peut aussi peser sur les modalités d'intervention et de financement votées par l'assemblée Départementale. Il doit être un animateur et un coordonnateur pour les projets d'intérêts généraux ou intercommunaux.

Il doit travailler avec toute la population en toute transparence en ne confisquant pas le débat démocratique mais en le proposant, en ne recherchant pas l'intérêt particulier mais l'intérêt commun.

C'est ainsi que nous avons toujours travaillé et nous continuerons de la même manière.

LA MÉTHODE DE TRAVAIL

Ces propositions d'actions pragmatiques et réalistes seront réalisées et complétées en fonction des besoins et des financements obtenus. Elles demandent la collaboration et la confiance de tous, une grande disponibilité et une présence régulière sur le terrain.

Nous assurerons:

- → La disponibilité et une présence régulière dans le Diois,
- → Des permanences à la demande dans les bourgs centres,
- → Les visites régulières des communes,
- → Les réunions des maires par anciens cantons à travers les Comités Cantonaux de Programmation en associant les services du Conseil Départemental et de l'État,
- → Les communiqués par voie de presse **pour informer** des choix cantonaux et départementaux,
- → La participation à toute réflexion, réunion, assemblée générale ou notre présence est demandée,
- → Le soutien des justes revendications de la population.

Nous nous engageons à poursuivre notre action avec énergie et dans un esprit de confiance et d'ouverture.

Notre seul critère sera toujours l'efficacité au service de chacune et de chacun, au service du canton, au service de la Drôme, en participant à la saine gestion départementale pour transmettre une Drôme citoyenne et préservée à nos enfants.

LE 20 JUIN 2021, VOTEZ ET FAITES VOTER
BERNARD BUIS ET MARTINE CHARMET





